

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW code 01 + service aux hebdomadaires**Bioénergie****3 M\$ POUR UN PROCÉDÉ NOVATEUR**

St-Patrice-de-Beaurivage, le 5 octobre 2009. - La vice-première ministre, ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, Mme Nathalie Normandeau, accompagnée de la présidente-directrice générale de l'Agence de l'efficacité énergétique, Mme Luce Asselin, ont procédé aujourd'hui à l'annonce d'une aide financière de près de 3 M\$ destinée à la création d'une nouvelle bioénergie fabriquée à partir de matières organiques résiduelles, le BÉFOR, une première canadienne.

« Nos priorités d'actions sont claires. Notre gouvernement s'est donné la responsabilité d'assurer le développement d'énergies propres et renouvelables. Par ce type d'initiative, nous continuons d'assurer notre rôle de leader en technologies vertes tout en contribuant au développement d'entreprises québécoises et à la création d'emplois dans ce secteur d'avenir », a affirmé Mme Normandeau.

L'aide contribuera à mettre sur pied un procédé de séchage carboneutre et qui n'utilisera pas de combustibles fossiles pour son fonctionnement. Les biocombustibles produits pourront être vendus aux industries dans le but de produire de la chaleur, de l'électricité ou de l'éthanol cellulosique. Ce modèle régional permettra d'apporter des solutions durables aux problématiques de gestion des résidus organiques en produisant une source d'énergie propre et renouvelable.

C'est l'Agence de l'efficacité énergétique qui versera l'aide financière de près de 3 M\$. « Notre programme Technoclimat est conçu pour soutenir le développement de technologies permettant notamment de diminuer les émissions de gaz à effet de serre ou de les séquestrer, ou de remplacer les carburants et combustibles fossiles par de l'énergie renouvelable. Nous sommes fiers d'encourager ce projet dont le potentiel de réduction des émissions de GES attribuable directement au projet de démonstration est estimé à plus de 23 000 tonnes équivalent CO₂. Cette innovation technologique en bioénergie nous permet de mieux préparer l'avenir », a ajouté Mme Asselin.

Le projet d'Innoventé Inc., vise l'implantation à l'échelle commerciale d'une technologie innovatrice de séchage de résidus organiques pouvant produire des biocombustibles à fort potentiel calorifique. La technologie de séchage, le procédé SHOC^{MD}, développé par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, optimise la phase du compostage à haute température à l'intérieur d'un équipement (bioséchoir) favorisant la croissance rapide des micro-organismes. Cette croissance rapide permet un fort dégagement de chaleur qui a pour effet de sécher les résidus organiques. Ils sont ensuite amenés à un séchoir à bande qui est alimenté par de l'air chaud produit par les bioséchoirs et par l'apport calorifique d'un mur solaire.

L'Agence de l'efficacité énergétique a pour mission, dans une perspective de développement durable, de promouvoir l'efficacité énergétique et le développement de nouvelles technologies énergétiques pour toutes les formes d'énergie, dans tous les secteurs d'activité, au bénéfice de l'ensemble des citoyens des régions du Québec.

- 30 -

Une fiche technique est également disponible en annexe.

Source :
Christian Tanguay
Attaché de presse
Cabinet de la vice-première ministre, ministre
des Ressources naturelles et de la Faune et
ministre responsable du Plan Nord
Tél. :418 643-7295